



SIK ISEA

Schweizerisches Institut für Kunstwissenschaft
Institut suisse pour l'étude de l'art
Istituto svizzero di studi d'arte
Swiss Institute for Art Research

Règlement d'utilisation de la bibliothèque

1. En préambule

La bibliothèque de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA) est spécialisée en histoire de l'art et en art suisse. Elle est rattachée au réseau NEBIS (Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse).

2. Habilitation et règlement d'utilisation

La bibliothèque est ouverte aux collaborateurs de SIK-ISEA ainsi qu'à toute personne intéressée.

L'utilisation de la bibliothèque de consultation est gratuite; les prêts ne sont pas autorisés. Des exceptions sont toutefois autorisées dans les cas suivants:

Les **collaborateurs de SIK-ISEA** peuvent emprunter des documents de tous les fonds, dans la mesure où ils remplissent un formulaire de prêt pour chaque titre. Les livres empruntés doivent rester à l'Institut afin qu'ils puissent être également consultés par d'autres visiteurs de la bibliothèque.

Les **ouvrages de référence**: les personnes qui souhaitent travailler à la bibliothèque et effectuer une recherche sur une période prolongée peuvent se constituer leur propre ensemble d'ouvrages de référence. Pour chaque ouvrage entreposé sur l'une des étagères prévues à cet effet, un formulaire de prêt doit être rempli. Les livres doivent en tout temps rester accessibles à d'autres chercheurs.

3. Prêt entre bibliothèques

Prêts entrants interbibliothèques: les documents utiles au travail des collaborateurs de SIK-ISEA mais que ne possède pas la bibliothèque de SIK-ISEA peuvent être commandés auprès d'autres bibliothèques. Les frais sont pris en charge par la bibliothèque. Nous n'effectuons pas de prêts interbibliothèques pour des tiers.

Prêts sortants interbibliothèques: sur commande, des copies d'articles ainsi que des ouvrages ne pouvant être obtenus dans d'autres bibliothèques en Suisse (seulement en salle de lecture) peuvent être envoyés à d'autres bibliothèques. Aucune documentation, copie d'article ou scan ne sera envoyé à des particuliers.

4. Places de consultation et de travail

La bibliothèque met à disposition des places de consultation et de travail, ainsi que deux photocopieuses (noir-blanc ou couleur avec fonction scan).

5. Recherches informatiques et WLAN

Deux ordinateurs sont mis à disposition des utilisateurs pour leurs recherches spécifiques dans le catalogue de la bibliothèque, dans d'autres bases de données et sur internet. Un ordinateur supplémentaire donne accès à Memobase+ (base de données des documents audiovisuels en Suisse). Par ailleurs, un réseau local sans fil (WLAN) permet de se connecter à internet sur les ordinateurs portables des utilisateurs.

L'utilisation abusive d'internet (consultation de sites violents, pornographiques ou à caractère choquant) est proscrite et entraîne l'exclusion de la bibliothèque.

6. Heures d'ouverture et jours fériés

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Les membres de l'Association pour la promotion de SIK-ISEA peuvent aussi consulter la bibliothèque le matin entre 9h30 et 12h00 (guichet fermé). Entre Noël et Nouvel An, l'Institut et la bibliothèque sont fermés. Au besoin, la bibliothèque peut être fermée pour inventaire.

7. Règlement intérieur

Les personnes fréquentant la bibliothèque doivent s'inscrire dans un registre de consultations lors de chaque visite. Par égard aux autres utilisateurs, merci de bien vouloir respecter le silence. Les téléphones portables doivent être activés en mode silencieux. Les sacs, serviettes, manteaux, parapluies et autres objets volumineux doivent être déposés au vestiaire ou dans les casiers prévus à cet effet. Des cadenas sont à disposition au guichet contre dépôt d'une carte d'identité. Café et thé peuvent être bus dans le *Salon vert* au rez-de-chaussée; de l'eau minérale est à disposition à la bibliothèque. Il est interdit de manger et de boire du café ou du thé dans l'enceinte de la bibliothèque.